

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

MERCREDI 22 FÉVRIER A 19H30

COMPTE RENDU

Présents : ATTHAR Jean Jacques, BUZENET Arnaud, CLER Magali, DELOBRE Florence, DOLLAT Claire, GAULTIER Karen, PERRET Guy, PHEULPIN Lucie, PLUVINET Pascal, COSTE Ludovic.

Absents : LAMBERT Basile, LIONNET Yann, ROUMEZIN Linaëlle.

Ordre du jour :

1. Retour sur la réunion du mercredi 1^{er} février.

2. Approfondissement du questionnaire sur les thématiques et les actions :

- la mobilité douce (nouvelles propositions à exposer).
- Produire local : légumes, produits laitiers.
- Électricité, économiser l'énergie (isolation).
- Informations, ateliers.
- Décarbonation.

3. Compostage partagé : informations.

4. Priorisation des thèmes ou actions à mener (attractivité pour les participants, faisabilité des actions).

5. Plan d'actions (constitution des groupes).

1. Retour réunion du mercredi 22 février

Une demande d'information a été faite auprès d'Arche Agglo, pour savoir où en est le plan vélo (pistes cyclables) ? Quelles sont les informations diffusables sur le sujet auprès des habitants ?

Les informations diffusables sont consultables sur le site d'Arche agglo.

Après une période de consultation des partenaires (Communes, Départements, Associations d'usagers...), le Conseil d'Agglomération du 12 octobre 2022 a approuvé un réseau cyclable de 130 km programmé sur 15 ans, avec une enveloppe de 16.5M€ (dont 14.1M€ pour les aménagements et entre 1.5M€ et 2M€ pour les équipements et services).

D'ici 2028 sera réalisé :

- Un réseau de 59 km de liaisons cyclables ;
- Une jonction Nord-Sud sur les deux Départements ;
- La desserte du collège de Mercuriol-Veunes depuis Tain-L'Hermitage et du collège de St-Donat-sur-L'Herbasse depuis les communes voisines ;
- L'engagement d'études sur la véloroute de l'Herbasse ;

- Une liaison sécurisée entre la Gare SNCF de Tain-L'Hermitage et le cœur de ville de Tournon-sur-Rhône ;
- Des opérations légères : panneaux de signalisation, marquage au sol ;
- Des aménagements cyclables sur 17 des 25 communes concernées par le Schéma Cyclable.

Lien : <https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/velos/>

La question d'une réunion publique (animée éventuellement par Patrick GUICHARD – conseiller info énergie) sur le thème des aides à l'isolation des bâtiments, chauffage... est-elle envisageable sur la commune de Chantemerle les Blés ?

Patrick GUICHARD propose que nous communiquions sur l'accompagnement d'Arche agglo (rdv individuel).

En effet, l'Agglo est à disposition pour accompagner techniquement et financièrement les habitants sur leur projet de rénovation.

Une première visite gratuite et sans engagement permet de mieux définir le projet et aider à la décision (cela permet d'apporter des réponses personnalisées à chaque projet).

Lien : <https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/urbanisme-et-habitat/amelioration-du-logement/>

Suite à la décision du GAP et en vue de l'organisation d'une possible réunion publique sur le thème du photovoltaïque et l'autoconsommation d'électricité sur la commune animé par M. DERNAT Marin.

Suite à notre réunion GAP du 1^{er} février, la commune de Chantemerle les Blés a été informée, par Guy PERRET, qu'un projet d'achat groupé photovoltaïque sur les communes de Claveyson, Bren, Marsaz, St Jean de Galaure et de St Barthélemy de Vals est envisagé.

Le projet sera porté par l'association CIGAL. La commune de Chantemerle les Blés a contacté M. DERNAT et a souhaité s'associer à ce projet.

Une 1^{ère} réunion a été organisée le lundi 20 février à 14h (Georges VIGNON a représenté la commune) avec CIGAL, et Amaury GALLAND, le représentant de l'entreprise SUNFORWATT (l'entreprise était intervenue pour l'installation des panneaux sur les 30 toits du projet précédent et avec une réduction conséquente des devis, à la satisfaction de tous).

CIGAL proposera, comme pour le précédent projet, de coordonner les demandes des particuliers avec la société retenue. L'étape suivante est la constitution d'un groupe «pilote».

Ludovic COSTE sera le représentant de la commune de Chantemerle les Blés pour les prochaines réunions.

M. DERNAT a indiqué qu'il reste disponible si nous souhaitons qu'il intervienne pour une réunion publique.

2. Approfondissement du questionnaire sur les thématiques et les actions.

La mobilité douce (nouvelles propositions à exposer) :

- Atelier réparation vélo.
- Rando / sortie vélo sur la commune.

Objectifs : changer de regard sur le vélo, encourager la pratique du vélo.

Produire local : légumes, produits laitiers :

- Distributeur automatique de légumes, fruits, viandes...
- Épicerie coopérative / associative.
- Mise en place d'un dépôt / vente auprès d'un commerçant de la commune (boulangerie, camping...)

Objectifs : avoir accès à des produits locaux, soutenir l'agriculture local (juste prix tant pour les producteurs que pour les consommateurs).

Électricité, économiser énergie (isolation) :

- Ateliers de présentation des aides disponibles pour la réfection de l'isolation, des systèmes de chauffage...

Objectifs : accompagner les ménages pour les aider à rénover leur logement, lutter contre la précarité énergétique et les passoires thermiques.

Informations, ateliers :

- Réunion d'information publique sur divers thèmes (eau, panneaux photovoltaïques, la sobriété numérique, bâtiments : chauffage, isolation, consommation énergétique...)
- Organisation divers ateliers : calculer l'empreinte carbone individuelle, fabriquer ses produits (produits d'entretien pour la maison, produits cosmétiques, produits d'hygiène...), zéro déchets...

Objectifs : sensibiliser les habitants de la commune, proposer des solutions, des accompagnements.

Décarbonation :

- Proposer le calcul de l'empreinte carbone individuelle et des leviers de réduction (logement, alimentation, transport, numérique).
- Faire un calcul de l'empreinte carbone du village et réfléchir collectivement à des leviers de réduction.
- Sensibilisation à une alimentation bas-carbone (modification de régime alimentaire en plus du consommer local et de saison) : actions écoles ? repas / événements organisés par la commune / par les associations ?
- Sensibilisation des plus jeunes au changement climatique : organisation d'une fresque du climat pour les jeunes (à l'école ou hors temps scolaire).

Objectifs : sensibiliser les habitants à la crise climatique, proposer des solutions aux habitants pour réduire l'empreinte carbone.

- Créer un groupe d'échange de matériels (outils, ...) entre habitants du village. Il pourrait aussi générer des échanges de service (travaux, ...) pour favoriser le partage entre les habitants du village.

Objectifs : mutualiser et éviter d'avoir à acheter chacun son matériel, lien social.

3. Compostage partagé : informations.

Le SIRCTOM accompagne les projets de compostage partagé des communes qui en formulent le souhait. Pour information, les 10 premières placettes sont offertes par le SIRCTOM, tout comme les supports de communication (maquette du guide d'information et maquette de signalétique pour les 3 bacs), en plus de la formation des référents de sites par notre partenaire, l'association Compost et Territoire.

L'accompagnement du SIRCTOM présente trois principaux intérêts:

- Il limite la prise de risque dans un nouveau projet.
- Il fait gagner du temps et de l'argent dans sa mise en place.
- Il permet de répondre rapidement et simplement à la loi (Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation de ce tri à la source est prévue d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France : collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc).

Interlocuteur : Alicia BERRY, ambassadrice du tri et Guide compostrice.

Pour la mise en place de compostage partagé :

- identifier un lieu approprié (pas à côté des poubelles d'ordures ménagères non-recyclables),
Il est envisagé de l'installer au city stade (à voir avec le maître composteur).

- installation de 3 types de bacs :

*Bac d'apport : pour déposer les déchets biodégradables ;

*Bac de structurant : pour stocker le broyat (copeaux de bois, feuilles mortes...) à ajouter aux déchets lors de chaque apport ;

*Bac de maturation : pour stocker le compost en cours de transformation.

- 2 référents du site (suivent une formation de 2 fois 1/2 journée, veillent au bon fonctionnement du site avec l'aide des utilisateurs, renseignent les utilisateurs du site...) : dans un 1^{er} temps Patrick GUICHARD et Ludovic COSTE vont suivre la formation le vendredi 10 mars pour être les référents.

La commune peut mettre à disposition gratuitement du matériel (fourche, pelle, brouette...), fournir aux habitants des seaux pour la collecte (ou récupération de récipients avec couvercles).

4. Priorisation des thèmes ou actions à mener (attractivité pour les participants, faisabilité des actions).

Il est demandé à chaque participant de se positionner sur 3 actions qu'il souhaite voir mise en place sur la commune. Le groupe décidera ensuite selon la simplicité ou la complexité de l'action, le coût... si elle doit être retenue.

Le groupement d'achats des panneaux photovoltaïques avec les communes voisines est déjà initié, il est sorti des actions mis au vote.

Il ressort :

* 4 voix pour :

- Groupe d'échanges de matériels / outils entre les habitants.
- Randonnée découverte des producteurs locaux.
- Créer un dépôt / vente de fruits et légumes à la boulangerie du village.
- Organisation d'ateliers (empreinte carbone individuelle, fabriquer ses produits, zéro déchets...).

* 2 voix pour :

- Plantation de haies et pose de nichoirs.
- Jardin / verger partagé sur une parcelle communale.
- Végétalisation du village et des maisons particulières (offrir un arbre à chaque habitant)
- Calculer l'emprunte carbone du village.
- Atelier réparation vélo.
- Appli Panneau Pocket.

* 1 voix pour :

- Installation d'un ruche et d'abris à insectes.
- Relecture collective du PLU.

* Aucune voix :

- Randonnée / sorti vélo.
- Épicerie coopérative / associative.
- Alimentation bas carbone pour les repas organisés par la commune.
- Marché / Vente chez les producteurs.
- Actions écoles alimentation bas carbone.
- Distributeur automatique des produits locaux.
- Sorties / animations natures.
- Campagne de stérilisation des chats errants.
- Installation de récupérateurs d'eau de pluie chez les particuliers.
- Fresque de l'eau.
- Fresque du climat pour les jeunes.
- Réunions publiques d'informations.
- Réunions de présentation des aides disponibles pour la réfection de l'isolation des bâtiments.

A l'issue du vote et des échanges entre les participants que les actions suivantes sont retenues :

- Groupe d'échanges de matériels / outils entre les habitants.
- Randonnée découverte des producteurs locaux (prioritairement) et réflexion sur un dépôt / vente de fruits et légumes à la boulangerie du village.
- Organisation d'ateliers (empreinte carbone individuelle, fabriquer ses produits, zéro déchets...).

5. Plan d'actions (constitution des groupes).

Avant la création des groupes, il est définis quelques règles :

- Chaque groupe est constitué de 3 personnes minimums.
- La possibilité de participer sur plusieurs groupes, si on est suffisamment disponible.
- Nommer un référent pour piloter le groupe (gestion des réunions, comptes rendus...).

Pour le groupe d'**échanges de matériels / outils entre les habitants** : PHEULPIN Lucie (référente), CLER Magali, DELOBRE Florence.

1^{er} réunion le jeudi 16 mars.

Pour le groupe **randonnée découverte des producteurs locaux** (prioritairement) et réflexion sur un dépôt / vente de fruits et légumes à la boulangerie du village. ATTHAR Jean Jacques (référént), BUZENET Arnaud, PERRET Guy, LAMBERT Basile.

1^{er} réunion le : ???

Pour le groupe **organisation d'ateliers (empreinte carbone individuelle, fabriquer ses produits, zéro déchets...)** : PLUVINET Pascal (référént), DOLLAT Claire, GAULTIER Karen, ATTHAR Jean Jacques.

1^{er} réunion le lundi 13 mars.

Le but de chaque groupe est d'élaborer un plan sur l'action retenue, rendre l'idée plus concrète. Il est proposé d'élaborer une "FICHE PROJET" par chantier (si plusieurs grosses variantes, alors faire plusieurs fiches projet).

Thèmes à aborder dans la fiche :

- Rapide Contexte.
- Objectif du projet.
- Les phases du projets, dates/délais éventuels.
- Les ressources humaines nécessaires.
- Les moyens matériels et financiers.
- La communication au sein du groupe et du GAP.
- Moyens de communication (en vers le grand public par exemple).
- Les difficultés qui pourraient être rencontrées et faire échouer le projet ainsi que les actions

pour limiter ces difficultés.

Une présentation des 1^{er} travaux sera faite à la prochaine réunion pour valider les orientations retenues par le groupe. Une majorité des participants au GAP devront adhérer pour proposer l'action au conseil municipal.

6. Informations et propositions diverses :

Au delà du GAP, communication de la commune sur l'appli **Panneau Pocket** (déjà réalisé par les communes alentours : Chavannes, Marsaz, Bren, ...) : application mobile d'informations et d'alertes. Les habitants reçoivent sur leur smartphone, en temps réel les notifications des actualités de la commune, c'est l'information qui va vers l'habitant !

Fresque du climat le samedi 8 avril de 9h à 12h (animation par Audrey POUPON et Ludovic COSTE).

Lucie PHEULPIN va être formée à l'animation de la Fresque du Climat dans le cadre de son travail. Ludovic COSTE va participer à une session de formation à l'animation de la Fresque à Montélimar le jeudi 16 mars.

Les prochaines sessions de la Fresque du Climat seront animées en duo par Lucie et Ludovic. Cela permettra d'être plus flexible sur les dates, d'en proposer plus régulièrement si nécessaire et sans faire appel à un animateur extérieur (coût de 150€).

Nettoyage de printemps le samedi 18 mars à 9h au parking de la mairie : sensibiliser sur l'importance de trier ses déchets et de ne rien jeter sur la voie publique, rendre ensemble notre environnement plus agréable.

Forum des associations : avoir un stand pour faire connaître le GAP climat et environnement (fonctionnement, projets...) et amener d'autres habitants à venir participer.

Tâches à effectuer pour la prochaine réunion :

- Tester l'application Panneau pocket.
- Karen GAULTIER et Pascal PLUVINET : mise à disposition des 3 groupes d'un exemple de fiche projet.
- Les 3 groupes doivent proposer les modalités de la mise en œuvre du projet retenu et le présenter à l'ensemble du groupe pour validation.

Prochaine réunion le mercredi 5 avril de 19h30 à 21h30 avec repas partagé (chacun apporte un plat, salé et/ou sucré, la commune offre les boissons)